

ABONNEMENT

Saumur:

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste:

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du Journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 MAI

CHRONIQUE GÉNÉRALE

A peine l'avant-garde parlementaire apparaît-elle, que surgissent les bruits de divisions intestines et de crise ministérielle. Tous les membres du gouvernement sont à leur poste; ils ont flâné pendant les vacances: maintenant que le portefeuille est menacé, ils rentrent tout effarés.

Voici qu'il est question de demander l'ajournement du projet Boulanger-Laisant-Ballue sur le service militaire. Les députés de l'extrême-gauche montrent les dents. Quelques-uns, qui s'étaient aventurés à la suite de la caravane ministérielle et parlementaire, à peine de retour, accourent au Palais-Bourbon pour démasquer les intrigues nouées en leur absence.

Lundi, le ministre de la guerre confèrera avec la commission de l'armée, qu'il avait traité un jour avec un sans-façon étrange, pour discuter le maintien à l'ordre du jour des deux premiers titres de la loi militaire.

Plusieurs députés se proposent de demander la priorité pour la loi sur les sucres, en raison de l'intérêt qu'ils présentent au point de vue fiscal. D'autres manifestent l'intention d'en finir immédiatement avec le projet d'impôt sur le revenu dont le rejet s'appuie sur la base du budget de M. Dauphin. Enfin, la commission du budget saisira très probablement la Chambre de son conflit avec le gouvernement et une crise ministérielle peut éclater dès le début de cette session. Elle apparaît grosse d'orages.

**

AJOURNEMENT DE Lohengrin

Voici à la suite de quelles circonstances on s'est vu obligé d'ajourner les représentations de l'opéra de Wagner:

Mercredi, M. Lamoureux devait donner la seconde de *Lohengrin*. Mais, dans l'après-midi, il fit mettre sur les affiches des bandes annonçant que la représentation était

remise à jeudi. On l'avait prévenu que des troubles auraient probablement lieu.

Les spectateurs qui n'avaient pas été prévenus se heurtèrent à des cordons de gardiens de la paix qui barraient les extrémités de la rue Boudreau.

D'autre part, une foule de manifestants plus considérable que celle de la veille, et dans laquelle on voyait nombre d'étudiants, occupait des huit heures les abords de la place de l'Opéra criant: *A bas Wagner! Vive la France! A bas l'Allemagne!*

Puis on se mit à chanter la *Marseillaise*.

Les manifestants voulaient faire du tapage devant l'Eden, mais les gardiens de la paix ne les laissèrent point passer. La foule cria alors: *A l'ambassade d'Allemagne!* et se dirigea du côté de la place de la Concorde, pour manifester devant la statue de Strasbourg et se rendre ensuite à l'ambassade allemande. La police ferma la route aux manifestants rue Royale, et ils revinrent du côté de l'Eden. Là on les refoula de nouveau dans la direction des boulevards.

Sur la place de l'Opéra, il y a eu des bousculades assez violentes. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Vers onze heures, les manifestants se sont enfin dispersés.

Douze arrestations ont été maintenues pour cause de rébellion aux agents.

Dans l'entrevue que M. Goblet, président du conseil, et M. Lamoureux ont eue hier, M. Lamoureux a dit:

«Après la lecture des journaux, qui m'ont fait connaître les incidents survenus hier soir, et pour ne pas être une cause d'ennuis diplomatiques pour la France, je viens vous annoncer, monsieur le président du conseil, que je suspende, jusqu'à nouvel ordre, les représentations de *Lohengrin*.»

M. Goblet a répondu à M. Lamoureux:

«Je vous félicite de votre décision toute spontanée. Je n'avais pas l'intention, comme l'a dit un journal, «d'interdire» les représentations de l'opéra de Wagner, je ne le puis pas, d'ailleurs. Au contraire, je devais faire respecter vos droits tant que des mani-

festations tumultueuses n'avaient pas lieu à l'intérieur de l'Eden. Mais, ce que j'avais l'intention de faire, ce que je devais faire et ce que j'ai décidé, dès hier, à la suite d'un entretien que j'ai eu avec M. Gragnon, préfet de police, c'est que les mesures les plus rigoureuses devaient être prises pour empêcher toutes tentatives de désordre qui pouvaient avoir lieu le soir dans la rue.»

Sur ce, M. Lamoureux a remercié M. Goblet, et a déclaré de nouveau qu'il suspendait les représentations.

Les manifestants triomphent et l'Allemagne ne se plaindra pas.

On ne peut blâmer le gouvernement, mais nous persistons à penser qu'avec un peu plus de prévoyance et de fermeté vis-à-vis de certains de ses membres, le cabinet eût pu facilement éviter ces extrémités de... prudence.

**

FOLIE PAR EXCÈS DE TRAVAIL

Adolphe Racot, du *Figaro*, a été conduit lundi dans une maison de santé: notre confrère, par suite d'excès de travail, a perdu la raison. Il est atteint de la folie des grands-deux.

Depuis huit jours ses allures bizarres inspiraient quelque inquiétude à sa famille et à ses amis. Il continuait, cependant, sa collaboration au *Figaro* où il écrivit, tout récemment, un long article sur «la Belle Madame Porcher.» Les éléments lui en furent fournis, à la Société des gens de Lettres, par M.H. Philibert Audebrand et Emmanuel Gonzalès qui remarquèrent ensuite un certain décousu dans les alinéas de cet article.

On s'aperçoit aussi que le feuilleton dramatique de M. Racot, à la *Gazette de France*, formulait des jugements quelque peu étonnants... On attribua cet affaiblissement intellectuel à une fatigue passagère; mais dimanche, dans la nuit, M. A. Racot fut pris d'une crise de folie aiguë; il faisait, depuis deux heures déjà, des courses en voiture au hasard à travers Paris. Le cocher voulut enfin être payé. M. Racot s'y refusa. Au

poste de la rue Villedo, où les agents conduisirent ce client qui donnait tous les signes d'aliénation mentale dangereuse, on reconnut son identité.

M. Adolphe Racot est âgé de cinquante ans environ.

**

On n'est pas plus prudent que les Allemands.

Le 3 mai est parti de Metz le 12^e régiment d'artillerie (saxon) se rendant au camp de Wahner Haide, près Cologne, pour y faire ses écoles à feu. Pendant l'absence de ce régiment, le 3^e régiment d'artillerie à pied (braudebourgeois), de Mayence, a été chargé de faire le service à Metz. Il y est arrivé par chemin de fer le 3 mai.

Quand la division de Lunéville s'en va évoluer au camp de Châlons, nous n'imaginons pas de faire occuper ses quartiers par la division de Melun. Néanmoins, nos voisins nous donnent une leçon de prévoyance qui ne devra pas être perdue pendant les prochaines manœuvres d'automne.

Nouvelles militaires.

LES PLUS JEUNES GÉNÉRAUX ET COLONELS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Le plus jeune commandant de corps d'armée est le général Davout, duc d'Auerslœdt, né en 1820, commandant le 14^e corps, à Lyon.

Le plus jeune divisionnaire est le général de Négrier, né en 1839, qui commande la 14^e division d'infanterie du 7^e corps à Besançon.

Le plus jeune brigadier est le général Brugère, né en 1844, secrétaire général de la présidence de la République.

Comme généraux, l'armée de terre dame le pion aux troupes de la marine, car le plus jeune général de brigade de ces troupes, le général Borguis-Desbordes, est né en 1839.

Il n'en est pas de même pour les colonels; les deux plus jeunes colonels de l'ar-

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Et pourtant, malgré les terreurs de sa mère, Henri continuait à grandir, à se fortifier. Il était réellement la joie et le rayonnement de la maison. Dans cet enfant de douze ans, il y avait déjà la promesse d'un homme d'élite. Grave d'instinct, il montrait de la générosité, du dévouement, mais toujours d'une façon discrète, en grand silence.

Comme elles passent vite les années! Hier la petite robe brodée de l'enfant, aujourd'hui l'uni-

forme du collégien!

Les dépenses de toutes sortes augmentaient. Adieu les petits souliers à bouffettes de ruban; il fallait à présent des chaussures d'homme. Adieu les vêtements que la mère tailait elle-même en y mettant sa coquetterie; des draps d'un prix élevé les remplaçaient... Puis les professeurs! Madeleine ne voulait rien épargner pour que son fils eût une éducation digne de ses ancêtres. Il apprenait le dessin, la musique, l'escrime, les langues étrangères; aussi les riches bijoux de la cassette disparaissaient l'un après l'autre, et la lampe

restait allumée tard dans la nuit. Le jour à la peinture, le soir à ses broderies, Madeleine ne s'accordait pas une heure de repos. Souvent le visage d'Henri s'assombrissait à la vue de sa mère toujours penchée sur son labeur; et, devant ce regard:

— Qu'es-tu, mon enfant, disait-elle; serais-tu souffrant?

Et lui, l'entourant de ses bras:

— Oh! non, mère, je ne suis pas souffrant; mais, je vous jure que, lorsque je serai un homme, vous ne travaillerez plus ainsi.

Elle souriait:

— Je te le promets, mon chéri... Oui; je me reposerai quand tu seras un homme. Et alors, comme il me sera doux de dépendre de mon fils!

Il se mettait à genoux devant elle, la regardait dans les yeux; et de sa voix douce, que la gratitude rendait tremblante:

— Je n'oublierai jamais, jamais, combien vous vous dépensez pour moi.

Elle pâlisait. Cette reconnaissance si vive, si profonde, lui faisait mal. Avait-elle le droit de condamner l'enfant au labeur obligé et d'empêcher le comte de Jori-Brabourg, ce millionnaire, de songer à son fils, de lui aplanir toutes les voies?

Son regard faisait le tour du petit salon modeste, aux meubles de crêtonne, dont le bleu se fanait.

Elle le comparait à l'hôtel princier de la comtesse

douairière. Henri eût vécu dans ce palais, aux appartements somptueux, à la galerie ornée de tableaux et de bustes, à l'escalier monumental, si elle ne l'avait pas dérobé, par un mensonge, aux recherches de l'aïeule et du père. Elle soupirait; mais ses lèvres demeuraient scellées, et ses éventails se couvraient de délicates guirlandes. Elle ne se lassait pas de peindre pour cet enfant, son unique bonheur, trouvant une énergie surhumaine dans son amour maternel tout à la fois si fort et si faible. Si fort, puisqu'elle supportait un accablant travail, la joie dans l'âme, sans une plainte... Si faible, puisqu'elle n'avait pas le courage d'avouer son mensonge et d'écrire loyalement au père de son fils: «Je vous ai trompé!»

Les jours et les semaines s'écoulaient, et Henri allait passer de l'enfance et de l'adolescence en traversant ce beau portique de la première communion. Il était catholique. Dès son arrivée à Paris, Madeleine l'avait fait marquer du signe de ceux qu'elle aimait, de ses pères à elle. Il lui semblait qu'ainsi l'enfant lui appartenait davantage.

Le mois de juin avait fait ouvrir, dans les squares et les jardins, des milliers de roses, et la retraite de la première communion venait de se terminer. Les cloches des différentes paroisses se répondaient, annonçant la solennité du lendemain. Henri avait suivi les exercices avec une piété

d'ange, et sa mère, en voyant sa ferveur, s'était dit bien des fois: «Je n'étais pas digne d'avoir un tel fils!» Elle l'avait accompagné aux instructions données à Sainte-Genève, mais elle n'osait lui commenter les paroles du prêtre. Elle ne se reconnaissait pas le droit de le guider dans la foi catholique. Comment parler au nom de la vérité sainte qu'elle avait trahie? Comment vanter l'éclat de la lumière divine, quand elle s'obstinait à vivre dans la nuit du mensonge, et décrire les douceurs de la patrie des âmes, quand elle s'exilait de ce ciel, où elle n'entrerait jamais, puisqu'elle lui préférait le paradis de la terre, c'est-à-dire l'amour de son fils? Non, elle ne pouvait prêcher la loyauté, elle qui avait failli; elle ne pouvait dire: sois fidèle à Dieu, elle qui n'avait rien fait pour tenter de resoudre la chaîne d'une union qui aurait dû durer autant que sa vie... Elle qui avait menti par excès d'amour maternel et aussi par vengeance. Elle ne disait rien; mais le jour et la nuit elle priait pour son enfant, et sa prière était fervente, éloquent même à force d'humilité. Mais que sert l'humilité sans le retour à Dieu?

Henri s'attristait du silence de sa mère sur le sujet religieux, celui qui unit le mieux les âmes. Il ne pouvait comprendre, en la voyant si passionnément dévouée, qu'elle ne s'agenouillât jamais à la table sainte; que jamais, non plus, elle n'inclinât son front sous l'absolution d'un

mée française sont : le colonel de Maussion, commandant le 4^e régiment d'infanterie de marine à Rochefort, et le colonel Revillon, directeur de l'artillerie de la marine, à Toulon, nés tous deux en 1840.

Le plus jeune colonel d'infanterie de l'armée de terre est le colonel Lannes, commandant le 57^e à Bordeaux, né en 1839; le colonel de Benoît, du 12^e cuirassiers à Angers, né en 1839, est le plus jeune de son arme.

Dans l'artillerie de terre, c'est le colonel Boreau de Roiné, directeur de l'artillerie, à Verdun, né en 1838, qui jouit de cet avantage, et, dans le génie, c'est le colonel Lemoine, chef d'état-major du 12^e corps, à Limoges, né en 1836.

MARCHES MANŒUVRES DANS LES VOSGES.

Des marches manœuvres de dix jours auront lieu, en juillet, dans les Vosges, avec le concours des 5^e et 21^e bataillons de chasseurs à pied, la 10^e batterie du 3^e d'artillerie et la 9^e batterie du 8^e régiment.

Les bataillons de chasseurs, mobilisés à quatre compagnies, marcheront avec leur équipage spécial de mulets et un caisson de munitions. Ils seront accompagnés d'un fourgon à bagages et de la voiture médicale.

Ces exercices devront être terminés le 1^{er} août.

ÉTRANGER

ESPAGNE. — La revue passée samedi dernier par la Reine-Régente d'Espagne s'est terminée par un incident qui pouvait avoir des suites très graves.

En rentrant au palais d'Orient, la Reine, suivie d'un brillant état-major et de sa cour, passait devant la Chambre des députés, où se trouvaient réunis, sur le perron, les membres du Corps législatif et les sénateurs. Un enthousiasme indescriptible accueillit Marie-Christine, qui montait Asturio, un superbe cheval alezan, aux allures très franches, mais plein d'ardeur.

A ce moment, tous les membres des Cortès jetaient des fleurs sur le passage de la Reine. Malheureusement, un bouquet, lancé avec trop de force, vint frapper la croupe du cheval qui, surpris par ce choc, fit aussitôt un bond énorme et s'emporta en cherchant à prendre du champ. Heureusement, Marie-Christine, qui est très bonne écuyère, ne perdit pas un instant son sang-froid et, en quelques secondes, parvint à maîtriser sa monture.

ITALIE. — Le prince Louis Napoléon, aujourd'hui le comte Luigi Moncalieri, a commencé dimanche dernier son service au 3^e régiment de cavalerie Montferat, en garnison à Vérone. Le jeune officier avait déjà retenu un modeste appartement de garçon dans le palais Marchi. Le duc d'Aoste a accompagné son neveu à Milan.

prêtre; mais il avait trop de respect et d'amour pour juger sa mère.

La soirée s'avancait, une douce et tiède soirée de juin. Madeleine et son fils se tenaient tous deux assis devant la fenêtre ouverte. Si Henri parlait peu, on devinait, au feu de son regard, à un reflet de joie céleste, où habitait son âme. L'enfant notait les moindres impressions de cette soirée silencieuse et reposée, comme on marque une date aimée entre toutes, comme on grave dans son cœur un souvenir impérissable.

— C'est ma vie, toute ma vie que j'engage en ce moment, pensait-il. Si je fais une bonne première communion, Dieu écouterait ma prière... vous savez, mon Dieu, ce que je vous ai promis... mais, en retour, vous ferez que ma mère vous aime.

Les nuages de pourpre s'étaient évanouis; le Jardin des Plantes paraissait avoir de mystérieuses profondeurs; les massifs étaient assombris; mais, au-dessus de ces ombres, le ciel n'était que plus serene, un ciel pailleté d'or, qui parlait de l'infini avec ses brillantes étoiles, avec sa voie lactée, avec ses reflets de lune aux rayons purs d'une transparence opaline. Henri se leva. Quel doux sourire sur ses lèvres, quelle candeur dans son âme et sur son visage! Il s'approcha de sa mère, lui prit la main, la baisa; puis il se mit à genoux.

— Mère, pardonnez-moi tout le chagrin que j'ai

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 mai.

Les tendances du marché restent les mêmes : 3 0/0, 80.15; 4 1/2 0/0, 107.95.

L'action du Crédit Foncier se traite à 1,352. Les obligations foncières et communales des diverses séries sont demandées par les capitaux de l'épargne qui s'y emploient avec raison, ces valeurs n'étant pas sujettes à des surprises. Il faut même s'attendre à une hausse par suite des disponibilités de l'emprunt municipal qui vont se répartir sur ces obligations.

La Société Générale maintient très fermement son cours de 452; étant donné la solidité de cette valeur, on peut voir à bref délai des niveaux plus élevés.

La Banque d'Escompte se tient aux environs de 458; si l'horizon s'éclaircit, les cotes seront certainement plus élevées sur ce titre.

Le 9 mai courant aura lieu au siège social, 44, rue de Châteaudun, l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Assurances sur la vie « Soleil ». Les résultats de l'exercice 1886 étant des plus satisfaisants, on s'attend à d'intéressantes communications.

Les Dépôts et Comptes Courants sont invariables à 607.

Nombreuses transactions sur les Polices A B de l'Assurance Financière qui sont recherchées par les petits capitalistes en raison de la commodité du prix d'achat par coupures de 100 fr. et 500 fr. remboursables au pair sur simple demande.

L'action de Panama au milieu de la faiblesse générale est très ferme à 407; les obligations des diverses séries ont un bon courant d'affaires.

Le marché de nos chemins de fer présente peu de variations.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

MESURES CONTRE LES MENDIANTS

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire où il leur indique les mesures suivantes à prendre sans retard contre la mendicité :

« La plupart des estropiés dont il s'agit pénétrant sur le territoire français par les ports ou passes des Pyrénées, des ordres doivent être immédiatement donnés à tous les agents de la police pour repousser, lorsqu'ils se présentent, les mendiants de cette catégorie.

« Si, malgré les mesures prises à la frontière, quelques-uns réussissent à s'introduire sur notre territoire, il y aura lieu de recourir contre eux à l'application de l'article 7 de la loi du 3-11 décembre 1849. Vous ferez donc rechercher le chef de la troupe, que l'on trouvera d'ordinaire à l'auberge où les mendiants viennent, à la fin de la journée, verser entre ses mains le produit de leurs recettes, et vous prendrez ou provoquerez contre lui, suivant le cas, un arrêté d'expulsion qui le mettra dans l'impossibilité de continuer, en France, l'exercice de sa misérable industrie. »

LES ALLEMANDS

M. Ad.-Ch. Gaultier, d'Angers, écrit au *Ralliement* pour confirmer, ce qu'avait énoncé ce journal, qu'une collection d'Allemands espions réside à Angers, aux Rosiers, à Saumur. Il signale, entre autres, une certaine maison de graines, où, depuis

pu vous causer depuis mon enfance; je regrette toutes mes fautes. Pardonnez-moi, je vous prie.

Elle l'avait entouré de ses deux bras, et couvrait de baisers son charmant visage.

— Oh! mon amour, mon Henri, je n'ai rien à te pardonner; rien, je t'assure. Jamais tu ne m'as offensée, tu as été tout mon bonheur!

Elle le serrait sur sa poitrine avec une sorte de violence sauvage. Elle souffrait; depuis longtemps, elle ne pouvait embrasser son enfant sans que le remords n'aiguillonnât son cœur.

Henri fut profondément touché de cet élan passionné. Il savait bien qu'il était tout l'amour de sa mère. Il continua; sa voix avait pris un timbre grave, son jeune visage s'était revêtu d'une expression implorante :

— Merci, mère; merci de me pardonner; mais il est un autre baiser que je voudrais encore... Je voudrais un baiser que vous me donneriez au nom de mon père.

Elle devint pâle et tremblante. Que répondre à ce fils qui implorait un baiser paternel?

Devant son hésitation, Henri reprit avec une certaine timidité :

— Je crains de vous affliger; mais je désirerais tant, une fois dans ma vie, entendre parler de lui... Dites-moi, comment était-il? Oh! que ne puis-je retrouver dans ma mémoire quelques-uns de ses traits? Je me rappelle... mais si vaguement,

cinq ou six années, une douzaine de jeunes Allemands sont venus étudier la culture et le commerce, et il rapporte le fait suivant qui peut servir de leçon :

« J'étais aux Rosiers, au café B..., avec plusieurs amis qui avaient à leur table cet individu. Nous causions guerre. C'était il y a environ deux mois, alors que nous nous attendions, comme aujourd'hui peut-être, à quelque tour du prince de Bismarck. Je me permettais d'émettre que je trouvais tout au moins imprudente la facilité avec laquelle certains négociants français employaient des Allemands qui pouvaient un jour revenir chez nous en uhlands ou en husards noirs, ainsi que nous l'avons vu pendant la guerre de 1870-71.

— Alors, monsieur, me fit observer l'Allemand dont j'ai parlé plus haut, vous prétendez que dans la maison X..., nous autres Allemands nous sommes des espions? — Pas précisément, lui répondis-je, mais permettez-moi de vous faire une simple observation. Si la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne, peut-être reviendriez-vous en soldat dans notre contrée? — En effet, monsieur. — Eh bien, admettons qu'il y eut un engagement entre troupes françaises et allemandes, et que, connaissant le pays, comme vous le connaissez, vous pussiez au moyen d'un chemin détourné nous faire battre: le feriez-vous? Répondez franchement. — ÉVIDEMENT, JE LE FERAI, me dit-il. »

Par décret en date du 30 avril dernier, M. Bury, ancien sous-officier de cavalerie, a été nommé sous-lieutenant au 3^e escadron de dragons (armée territoriale).

THÉÂTRE DE SAUMUR

On nous annonce qu'une troupe d'artistes, sous la direction de M. Albert Charrier, donnera sur notre scène, vendredi 13 mai, une seule représentation du grand succès parisien, les *Noées d'un Réserviste*, vaudeville en 4 actes, de MM. Henri Chivot et Alfred Duru.

Le spectacle commencera par les *Forfaits de Pipermans*, pièce en 4 acte.

Le mercredi suivant, 18 mai, la tournée Schürmann (M. A. Dusart, administrateur) donnera une seule représentation du grand succès du Gymnase, le *Bonheur conjugal*, comédie en 3 actes, de M. Albin Valabrègue, avec M^{me} Harris dans le principal rôle.

Le *Sous-Préfet*, comédie en 4 acte, de M. Albin Valabrègue, commencera le spectacle.

FÊTES ET ASSEMBLÉES DES ENVIRONS

Dimanche 8 mai, au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

Le dimanche 15 mai, cavalcade de charité à Genes.

ANGERS.

Manœuvres de nuit. — Le maire d'Angers informe ses concitoyens que de temps à autre des détachements du 135^e de ligne exécuteront des manœuvres de nuit.

« De temps à autre » paraîtra un peu indéterminé.

Obsèques du sous-lieutenant Berthaud. — Les obsèques de M. Berthaud, le jeune officier mort lundi soir d'une chute de cheval, ont eu lieu hier matin.

Les honneurs militaires étaient rendus par le 135^e de ligne.

Dans le cortège on remarquait de nombreux officiers de tous grades et de tous les régiments en garnison à Angers.

Deux magnifiques couronnes, dont l'une ayant pour inscription : *Les Officiers du 135^e*, ornaient le char funèbre, où l'on voyait également plusieurs magnifiques bouquets de fleurs.

Le crime de la Maître-École

A ANGERS

Voici de nouveaux détails que nous empruntons au *Patriote de l'Ouest* :

« La femme Tassel a été arrêtée dans l'après-midi, au Lion-d'Angers, et ramené immédiatement dans notre ville où le juge d'instruction a pu lui faire subir un premier interrogatoire.

« Surprise par les questions pressantes du juge, la femme Tassel n'a pas tardé à faire des aveux, non point sur l'assassinat, qu'elle nie de toutes ses forces, mais sur le vol.

« Au reste, il lui était difficile de nier ce dernier point, puisqu'on a retrouvé dans ses poches la montre et divers objets ayant appartenu à Lepladec.

« Voici la version de la prisonnière :

« Oui, elle avait pour amant le nommé X..., dont nous annonçons plus haut l'arrestation, et cette liaison n'était point ignorée du défunt. Elle l'était si peu que dans la soirée de mardi tous les trois, c'est-à-dire Lepladec, X... et elle, buvaient ensemble dans la maison du fossoyeur.

« Après avoir absorbé un cinquième d'eau-de-vie, Lepladec était ivre; seulement son ivresse était encore trop clairvoyante, puisqu'il n'était pas possible de le voler sans qu'il s'en aperçût.

« Alors l'idée vint aux deux complices d'achever d'ivroger le « vieux » avec un second cinquième.

« Mais le fossoyeur en avait assez, il en avait même trop, et il refusait énergiquement de boire; ils durent l'y contraindre par la force et, comme il se débattait, elle ou son amant, nous ne savons encore lequel des deux, lui donna deux soufflets vigoureusement appliqués.

« Le malheureux Lepladec absorba par force la moitié du flacon, puis, tout à coup, poussa un cri et tomba mort.

« Telle est la version de la femme Tassel. « Nous n'avons pas besoin de dire que cette déposition n'a pas été acceptée à titre de parole d'évangile et nous ne la reproduisons ici qu'à titre de simple renseignement.

« D'ailleurs, l'autopsie qui sera pratiquée ce matin à l'amphithéâtre de l'école de médecine, saura bien dire ce qu'il y a de vrai dans le récit de la femme Tassel.

Je vois un officier en bel uniforme, qui venait m'embrasser... Je vois encore une maison si vaste, si élégante... Mon père est mort, sans doute, et nous sommes devenus pauvres?...

Son regard posait anxieusement un point d'interrogation.

Madeleine ne voulut pas se rendre coupable d'un nouveau mensonge. Mentir à son fils, à cet ange si pur, était-ce possible?... Toute sa conscience se révoltait à cette pensée de tromper son Henri; alors, elle dit :

— C'est ton devoir de respecter le souvenir de ton père. Prie chaque jour pour lui et pour moi. Prie, prie de tout ton cœur; tu es un enfant pur, et la prière des enfants est toujours exaucée; mais, mon Henri bien-aimé, je ne puis te dire encore l'histoire de ma vie; tu es trop jeune. Tu es un ange, ce soir, et si les anges ont des ailes, c'est pour planer au-dessus de toutes les misères d'ici-bas. Plus tard, mon enfant, plus tard, quand tu seras un homme sérieux, je te confierai toutes mes douleurs... Je n'aurai plus un secret pour toi.

En voyant la pâleur de sa mère, Henri cessa d'interroger. Il conserva toujours le vif désir de connaître son père; mais jamais plus il n'en parla... Il attendrait le temps où il serait un homme sérieux. Malgré l'heure avancée, ils restèrent encore l'un près de l'autre, sans pouvoir se séparer. La mère parlait à son enfant; lui

l'écoutait, lui promettant d'être toujours digne de sa tendresse et de son dévouement.

En quittant Madeleine, Henri alla trouver sa vieille bonne, sa pieuse confidente, celle qui savait si bien lui parler du bon Dieu, puis avec une simplicité touchante :

— Marie-Joséphe, fit-il, je vous ai quelquefois peinée, voulez-vous me pardonner?

— Vous pardonner, mon petit Henri... Mais c'est à moi, plutôt, de vous demander pardon, car je vous ai grondé tant de fois... c'était pour votre bien, allez... Quel beau jour, demain!... Je suis vieille, mais il me semble être encore au village, au pied de l'autel où j'ai reçu le bon Dieu. Il n'est pas fier, lui; les pauvres et les seigneurs peuvent tous s'agenouiller à sa table.

La bonne fille l'embrassa sur les deux joues, avec un air radieux; car elle, le lendemain, suivrait son jeune maître au banquet céleste. Elle devinait un mystère dans la vie de Madeleine; mais, discrète, elle n'y faisait jamais allusion; fidèle, elle la servait attentivement, et, dans le silence, elle priait pour les âmes affligées, et le nom de sa maîtresse était souvent prononcé.

(A suivre.)

Ce matin également, aussitôt après l'auto-opsie du corps, les magistrats procéderont à la confrontation des deux prisonniers avec le cadavre du fossoyeur.

Peut-être qu'en présence de ce mort de nouvelles révélations viendront éclairer la justice.

Dans tous les cas, il est utile de faire remarquer que, jusqu'à présent, X... nie absolument toute participation à cette affaire.

Il soutient même qu'il n'est pas allé mardi chez Lepladec. Sera-t-il aussi affirmatif lorsqu'il se trouvera, ce matin, en présence de sa maîtresse dont il ignore l'arrestation ?

Attendons, car il convient d'être réservé dans nos appréciations et de faire la part de l'âge de Lepladec, de ses habitudes invétérées d'intempérance et de la quantité d'alcool (et quel alcool !) absorbé.

Il peut se faire que la mort ne soit en effet que le résultat d'une congestion provoquée par l'ingestion de l'eau-de-vie, mais il est possible aussi que le pauvre homme ait été aidé à mourir.

L'autopsie va bientôt dissiper les incertitudes.

Disons encore que le corps de Lepladec a été trouvé sur son lit habillé et chaussé, et rappelons que rien dans la chambre, ni dans l'attitude du mort, ne dénotait qu'il y eut eu lutte.

POITIERS.

Le prix du pain. — Ainsi que nous l'avions fait pressentir, dit le Journal de la Vienne, les boulangers de Poitiers ont diminué le prix du pain depuis le 4^{er} mai.

Voici quel est actuellement le tarif :

Pain de 8 kilogrammes. 2 fr. 60 c.
— de 4 — 4 fr. 30 c.
— de 2 — 0 fr. 65 c.

Nous félicitons les boulangers d'avoir tenu compte des justes réclamations du public.

La ville de Poitiers nous prie d'insérer la communication suivante :

« La ville de Poitiers, à l'occasion de son Concours régional qui s'ouvrira le 15 mai prochain, organise de nombreuses fêtes et spécialement pour les jeudi 19 et vendredi 20 mai, deux grands concerts avec le concours de l'Orchestre Colonne et des brillants chanteurs qui se sont fait applaudir cet hiver aux concerts du Châtelet.

M^{me} Reichenberg et M. Coquelin cadet, de la Comédie-Française, y diront des monologues et joueront une ou plusieurs comédies. On espère également la présence de l'illustre virtuose Isaïa, le violoniste Bruxellois.

Nous donnerons ultérieurement le programme de ces fêtes.

On peut dès maintenant retenir ses places au prix de 8 fr. pour les places réservées, 5 fr. les premières et 2 fr. les secondes pour chaque concert.

Il sera délivré des cartes pour les deux concerts moyennant 14 fr. aux places réservées et 8 fr. aux premières.

On peut dès maintenant s'adresser à

MM. Alliaume, Lenepveu et de Saunier, marchands de musique, pour retenir des places. »

PARTHENAY. — Taxe de la viande. — Le maire de Parthenay vient d'établir la taxe officielle de la viande de boucherie.

L'arrêté contient les considérants suivants :

« Considérant que l'agriculture traverse une phase critique, que le gros bétail se vend à des prix exceptionnels de bon marché ;

« Considérant que le but qu'on se proposait en laissant libre le commerce de la boucherie n'a pas été atteint ; que loin de procurer une baisse de prix en établissant une concurrence entre les bouchers, cette mesure a donné naissance à de nombreux abus qu'il est de notre devoir de réprimer ;

« Arrêtons, etc. »

NANTES.

Manœuvres de nuit. — Samedi prochain, à une heure du matin, le 65^e de ligne procédera à des manœuvres de section sur les routes de Vannes, Paris et Rennes, dans le secteur compris entre la Loire, l'Erdre et la route de Vannes.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 2 Mai.

| | Froment | Avoine |
|---|-----------|-----------|
| Angers, l'hect. 19 50 à 20 25 | 9 » à » » | » » à » » |
| Saumur, 20 » 20 50 | 9 » » » | » » » » |
| Baugé, 18 50 19 » | 9 » » » | » » » » |
| Segré, 19 25 » » | 8 50 » » | » » » » |
| Beaupréau, 20 » » » | 8 50 » » | » » » » |
| Montlauron, 20 » » » | 8 50 » » | » » » » |
| Montreault, 20 » » » | 8 50 » » | » » » » |
| Chemillé, 18 50 20 » | 8 50 9 » | » » » » |
| Cholet, » » » » | » » » » | » » » » |
| Champocéaux, 20 » » » | 9 50 » » | » » » » |
| St-Flor-le-Vieil, 20 » » » | 9 50 » » | » » » » |
| Vihiers, 16 50 17 » | 8 » 9 » | » » » » |
| Brissac, 19 50 20 » | 8 75 8 50 | » » » » |
| Chalonnnes, 20 » » » | 8 75 9 » | » » » » |
| Doué, 19 50 20 » | 8 » 8 50 | » » » » |
| A Nantes, blés américains, de 24 50 à 25 » les 100 kilos. | | |
| Les bons blés français valent de 24 » à 25 » les 100 kilos. | | |

La Petite Guerre

Voici le sommaire du quatorzième numéro de la Petite Guerre, journal satirique hebdomadaire, qui vient de paraître (rédacteur en chef, M. Léo Taxil) :

La suppression de l'Eglise dans l'Etat, Léo Taxil. — L'armistice, Pierre Marcel. — La France Maçonnerie. — La tribu des Mac-Benac, Léo Taxil. — Turbulences. — Les Prédications pour la semaine. Le Sorcier d'en-Face.

La Petite Guerre publie régulièrement la liste de tous les Francs-Maçons de France.

La Petite Guerre est le meilleur marché des journaux hebdomadaires parisiens ; le numéro coûte seulement 5 centimes. L'abonnement, très modique, est d'un franc pour un trimestre, ou de trois fr. par an. Direction et administration : 51, rue de Lille, à Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 30 avril :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : le guet-apens de Pagny ; le bal des artistes ; salon de 1887 ; les diamants de la Couronne ; le théâtre illustré ; la foire de Séville, au Nouveau Cirque ; impromptu. — Tête-de-Loup, nouvelle, par Gustave Toudouze. — Revue anecdotique, par Lordan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Bibliographie. — Le Monde financier. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Affaire de Pagny-sur-Moselle : M. Schnaeblé arrêté à la frontière franco-allemande ; M. Schnaeblé, commissaire spécial français à la gare de Pagny-sur-Moselle ; carte de la frontière franco-allemande entre Pagny et Novéant ; le poste de la douane française à 400 mètres de la frontière ; la vallée de la Moselle à Novéant ; la gare de Pagny-sur-Moselle. Le bal des artistes, à l'Opéra : un coin de la salle de danse. — Salon de 1887. — Une leçon clinique à la Salpêtrière. — Les diamants de la Couronne. — Le théâtre illustré : la foire de Séville au Nouveau Cirque. — Croquis explicatif du tableau : Une leçon clinique à la Salpêtrière. — Echecs. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 30 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

UN MISSIONNAIRE protestant, après avoir souffert pendant de longues années de débilité nerveuse, d'affaiblissement, d'épuisement, d'impuissance et de tous les maux résultant de ce qu'on est convenu d'appeler les péchés de jeunesse, sans trouver dans l'emploi d'aucun remède connu le moindre soulagement, a fini par découvrir enfin, en voyageant à travers le Mexique, un remède très simple qui l'a guéri et sauvé d'une existence misérable, d'une mort prématurée.

Les personnes souffrant desdites maladies, qui enverront une enveloppe portant leur adresse à M. James Holland, Bloomsbury Mansions, Bloomsbury Square, Londres, Angleterre, recevront la recette gratis.

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hôpital, et le dépôt de ses produits à Paris, 10, avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les amateurs d'Huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Epicurerie Centrale de Saumur, des bombes de 5 et 10 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

UN ÉCHO DE LA COUR D'ASSISES

Le Président. — Comment faisiez-vous pour endormir ainsi vos victimes avant de les frapper ?

Le prévenu, un horrible griné. — Mon président, je leur envoyais une boîte de Pastilles à la sève de pia, qui, on le sait, contiennent à forte dose des narcotiques puissants.

Le Président. — Vous faisiez là un acte abominable. (Se tournant vers les jurés) Voilà, mes-

— La tête près du bonnet et la riposte vive ? c'est bien elle ; mais, au fond, une excellente femme, sans laquelle ma besogne de tuteur n'aurait pas été facile avec tous mes voyages, savez-vous ?

— D'accord ; mais chose étonnante, poursuivait Jean La Boussole, pourquoi es-tu encore là, immobile sur ta chaise, au lieu de courir vérifier l'identité des personnes que tu as le désir de rencontrer ?

L'attitude générale soulignant cette critique, celui qui en admettait fort bien la justesse répliqua d'un air à la fois timide et confidentiel :

— Voulez-vous que je vous dise, mes amis ? ... Eh bien ! j'ai peur !

— Peur ? — Suzanne promettait d'être divinement belle. Dieu ! serais-je malheureux de ne pas l'épouser !

— La différence d'âge n'est pas absolument un obstacle, avança Maigrefoc. Tu portes on ne peut mieux le tien. Qui donc s'opposerait à tes souhaits, ô Gaspard, mon ami ?

— Eh ! eh ! depuis cinq ans, d'autres ont pu accaparer les préférences de la petite.

— Bigre ! ça s'est vu, dit Grande-Misaine ; le proverbe est là, du reste : « Les absents ont tort... »

— ... de s'absenter ! acheva tristement notre marié ; et plus encore de revenir.

siens, le résultat de la crédulité publique ; si les malheureuses gens que ce griné a assassinés avaient été instruites, elles se seraient méfiées et n'auraient accordé leur confiance qu'aux Pastilles Géraudel dont je fais d'ailleurs usage.

Le Président tire de sa poche un étui de Pastilles Géraudel et en offre aux jurés. Tout le monde imite le Président. L'audience est suspendue.

On trouve les Pastilles Géraudel à Saumur, chez MM. NORMANDINE, GABLIN, ERNOUL, D'HUT, pharmaciens.

La santé rendue à tous, sans médecine, purge, ni frais.

On se rappelle la brillante saillie du Président Dupin en plein Sénat : « A quoi bon les drogues ? n'avions-nous pas la délicieuse Farine de Santé REVALESCIERE DU BARRY, qui guérit de tous les maux ? » En effet, la REVALESCIERE a produit des cures merveilleuses ; en parcourant les milliers de certificats de malades reconnaissants sauvés de maux désespérés, nous y trouvons, entre autres, ceux de S. S. feu le Pape Pie IX, de S. M. feu l'Empereur Nicolas de Russie, du célèbre Prof-sueur Dédé, guéri de huit ans de dyspepsie et de catarrhe sur la vessie, et ajoutant : « Si j'avais à choisir un remède pour n'importe quelle maladie, de l'estomac, des intestins, des nerfs, foie, poitrine, cerveau ou sang, je n'hésiterais pas un instant à préférer à toutes les drogues la REVALESCIERE DU BARRY, assuré que je suis de ses résultats, j'ose dire infail-

lible. » M. le curé Comparet dit : « Dieu soit béni ? La REVALESCIERE a mis fin à mes dix-huit ans de souffrances de l'estomac et des nerfs, avec fièvre, faiblesse et sueurs nocturnes. Et M. D. Ruff, propriétaire à Barr (Bas-Rhin), écrit : « La REVALESCIERE m'a guéri de quarante ans de dyspepsie, d'anémie, manque d'appétit, irrégularité des fonctions et névralgie chronique à la tête ; une nouvelle vie m'anime comme celle de la jeunesse. » Un extrait copieux de centaines de mille de cures d'adultes et d'enfants est envoyé gratis, sur demande, par la Maison Du BARRY et C^{ie}, 8, rue Castiglione, Paris, qui expédie la REVALESCIERE en boîtes de : 2 fr. 25 ; 4 fr. ; 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr., franco, contre mandat-poste. Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en d'autres aliments et remèdes ; elle prolonge la vie de 20 à 30 ans, et est également le premier aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

40 ans de succès, aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr.

En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Dépôts dans cette ville : à Saumur, MM. Common, 25, rue Saint-Jean ; Russon, épicier.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Théâtre de Saumur

LUNDI 9 mai 1887,

Grand succès de l'Exposition universelle 1878 & des bals de l'Opéra 1887

LES TZIGANES

Orchestre national hongrois sous la direction du célèbre FARKO PATIKARUS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE RETOUR DU MARIN

III

Pendant ce temps, on avait fait grandement honneur au festin.

C'était maintenant à qui prêterait l'attention la moins distraite aux aventures de tous genres auxquelles avait participé Gaspard Beaudouin.

L'intrépide matelot, enchanté d'une réception si cordiale, ne dissimulait point un plaisir d'ailleurs très visible, car sa physionomie était infiniment expressive.

Cet homme, qui avait à son actif deux ou trois fois le tour du monde et ne s'en montrait pas plus fier, approchait de la quarantaine ; cela se remarquait plutôt à l'infiltration de quelques brios argentés à travers sa barbe qu'au moindre signe de lourdeur ou de fatigue, aussi bien dans sa tournure que sur sa figure bronzée.

Il avait encore de palpitants épisodes à raconter, lorsque, apercevant de loin Catherine Lambert occupée à stimuler le zèle de ses garçons ou servantes, on l'entendit s'écrier :

— Ah ! par exemple ! voilà qui simplifierait étrangement mes recherches.

— Quelles recherches ?

— J'ai manqué, ce matin, le premier départ du bateau du Havre à Honfleur, parce qu'un sérieux intérêt m'appelait vers les coteaux de Sainte-Adresse. Là devaient se trouver une femme déjà mère et une jeune fille qui, ai-je appris, habiteraient depuis quelque temps les parages voisins de Notre-Dame-de-Grâce ; or, plus j'examine la cabaretière qui s'agite là-bas au milieu des consommateurs impatients, plus je crois reconnaître en elle une des personnes que je brûle de revoir.

— Il n'y aurait rien d'impossible, dit Jean La Boussole ; cette cabaretière est nouvellement installée, à ce qu'assure le traiteur d'en face, et m'est avis qu'un autre minois que le sien s'est fait voir tout à l'heure sur le seuil de la maison qui attire tes regards.

— Ce serait, en ce cas, ma pupille Suzanne Bertaux.

— Une jeunesse de seize à dix-sept ans, fraîche comme une rose, quoique un peu palotte ? ajouta Maigrefoc ; à la bonne heure, donc ! voilà une goëlette qu'il y aurait de l'agrément à gouverner ; mais pour la vieille frégate, qu'en penses-tu, Grande-Misaine ?

— Moi ? après ce qui s'est passé au moment du déjeuner, mon avis, le voilà : j'aimerais mieux être mis à la retraite qu'élevé au grade de son amiral, seulement le temps de filer une douzaine de noeuds.

— La tête près du bonnet et la riposte vive ? c'est bien elle ; mais, au fond, une excellente femme, sans laquelle ma besogne de tuteur n'aurait pas été facile avec tous mes voyages, savez-vous ?

— D'accord ; mais chose étonnante, poursuivait Jean La Boussole, pourquoi es-tu encore là, immobile sur ta chaise, au lieu de courir vérifier l'identité des personnes que tu as le désir de rencontrer ?

L'attitude générale soulignant cette critique, celui qui en admettait fort bien la justesse répliqua d'un air à la fois timide et confidentiel :

— Voulez-vous que je vous dise, mes amis ? ... Eh bien ! j'ai peur !

— Peur ? — Suzanne promettait d'être divinement belle. Dieu ! serais-je malheureux de ne pas l'épouser !

— La différence d'âge n'est pas absolument un obstacle, avança Maigrefoc. Tu portes on ne peut mieux le tien. Qui donc s'opposerait à tes souhaits, ô Gaspard, mon ami ?

— Eh ! eh ! depuis cinq ans, d'autres ont pu accaparer les préférences de la petite.

— Bigre ! ça s'est vu, dit Grande-Misaine ; le proverbe est là, du reste : « Les absents ont tort... »

— ... de s'absenter ! acheva tristement notre marié ; et plus encore de revenir.

— Allons ! allons ! prononça d'un ton autoritaire Jean La Boussole, doyen de l'assistance, au diable les idées noires ! faisons-leur une chasse à outrance.

Aussitôt, secouant deux ou trois matelots en herbe :

— Eh ! moussaillons ! le service de la cantine laisse à désirer. Vite ! sur pieds ! du vin comme s'il en pleuvait. Ah ! si vous apercevez la bourgeoise, priez-la, au cas où Gaspard Beaudouin lui serait connu, de mettre à la voile et de naviguer un peu jusqu'ici ; hein ?

— Oui, patron.

La commission fut lestement exécutée et Catherine Lambert ne se fit pas attendre.

Après des exclamations, des manifestations joyeuses qui se devinent, la cabaretière, comprenant à demi-mot les appréhensions du nouveau débarqué :

— Toujours modeste ! s'écria-t-elle ; on ne fera rien de vous, ma parole ! Voyons ! grillez-vous, oui ou non, de revoir, d'embrasser Suzanne ?

— Quelle demande !

— Suivez-moi donc, Messieurs, excusez. Ah ! si j'avais su que vous étiez là, par exemple ! c'est moi qui ne vous y aurais pas laissé tranquille, ajouta Catherine.

(A suivre.)

ALFRED SÉGUIN.

Etude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Monsoreau.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,
UNE BELLE MAISON

située à Gaure, commune de Varennes, en parfait état,

Comprenant :

Plusieurs pièces au rez-de-chaussée, plusieurs pièces également au premier étage et grenier ;

AUTRE PETITE MAISON au levant de la précédente ;

Jardin devant ces maisons.

Le tout joint au midi la levée de la Loire et était occupé précédemment par M^{me} veuve Milsonneau.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e BRETON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

Ensemble ou par lots,
UNE
Belle Propriété

DE RAPPORT & D'AGRÉMENT

Située à Panvigne, commune de Villebernier,

Comprenant: une maison d'habitation, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une ferme, le tout contenant 9 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine
UNE
GRANDE MAISON

Pour le Commerce
Rue de la Petite-Bilange, n° 10.
S'adresser à M. DELAMARE, négociant.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON

Située rue d'Alsace.
S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

A LOUER DE SUITE

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir, n° 14.
S'adresser, pour traiter, à M. LOISELLEUR-BELANGER, ou à M. GAUTIER, notaire. (169)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de: cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

A VENDRE

Dans le coteau, à 1 kilomètre de la ville,
CLOS DE VIGNE

En plein rapport
Avec maisonnette neuve, caves et pressoir.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Joli CHEVAL BAI, demi-sang, 6 ans, très-belles allures, se monte et s'attelle bien.
S'adresser à M. RICHARD, vétérinaire. (326)

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

22, rue Fardeau, Saumur.

A VENDRE

Au comptant,
Fûts à retourner dans le mois,
VIN DE CORINTHE, blanc. 50 fr.
VIN ROUGE COUPÉ..... 65 fr.

NOTA. — Les vins blancs pèsent de 7 à 8° et les vins rouges de 9 à 10°.

Les maîtres d'hôtels, cafetiers et débitants paient à 60 jours. (262)

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,
Un Magasin de Lingerie

Et Confection

Situé au centre du commerce.
S'adresser au bureau du journal.

Saumur, Imp. P. GODET.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER
Vieux chêne sculpté
Buffet petit modèle, colonnes torsos ou autres, Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 6 chaises, au choix... 375 fr. net.
La même avec buffet grande taille..... 440 fr. net.

SALLE A MANGER
Henri II
Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrous nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

Ancienne Maison Paul JEUNETTE

JULES JEUNETTE

SUCCESEUR

44, quai de Limoges, Saumur.

M. JULES JEUNETTE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 4^e Mai il prendra la suite d'affaires de M. PAUL JEUNETTE, pour les charbons de toutes sortes.

Pour les commandes, s'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges.

NOTA. — M. Jules JEUNETTE conserve toujours en outre son commerce de Plâtre, Chaux, Ciments, Graineterie, Échalas pour vigne et Treillages pour clôture.

DENTS

SANS PALAIS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (367)

| Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. | Valeurs au comptant | Clôture précé. | Dernier cours. |
|----------------------------------|----------------|----------------|------------------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|----------------|------------------------------|----------------|----------------|
| 3 %..... | 80 15 | 80 20 | Est..... | 792 50 | 795 — | Obligations. | | | Gaz parisien..... | 520 — | 522 — |
| 3 % amortissable..... | 83 40 | 83 65 | Paris-Lyon-Méditerranée..... | 1252 50 | 1252 50 | Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 520 — | 524 — | Est..... | 385 50 | 386 75 |
| 3 % (nouveau)..... | — | — | Midi..... | 1155 — | 1153 75 | — 1865, 4 %..... | 521 — | 521 — | Midi..... | 390 — | 390 — |
| 4 1/2 %..... | 101 — | 103 40 | Nord..... | 1515 — | 1510 — | — 1869, 3 %..... | 519 — | 519 — | Nord..... | 399 25 | 399 — |
| 4 1/2 % (nouveau)..... | 108 20 | 108 — | Orléans..... | 1397 50 | 1393 75 | — 1871, 6 %..... | 397 — | 395 — | Orléans..... | 393 50 | 393 — |
| Obligations du Trésor..... | 518 — | 518 — | Ouest..... | 865 — | 860 — | — 1875, 4 %..... | 515 — | 514 50 | Ouest..... | 390 50 | 390 25 |
| Banque de France..... | 4100 — | 4100 — | Compagnie parisienne du Gaz. | 1370 — | 1356 25 | — 1876, 4 %..... | 511 50 | 513 50 | Paris-Lyon-Méditerranée..... | 388 — | 388 75 |
| Société Générale..... | 455 — | 453 75 | Canal de Suez..... | 1990 — | 1990 — | Bons de liquid. Ville de Paris. | 521 — | 523 — | Paris-Bourbonnais..... | 389 75 | 386 — |
| Comptoir d'escompte..... | 1020 — | 1012 50 | C. gén. Transatlantique..... | 512 50 | 512 50 | Obligations communales 1879. | 478 — | 476 50 | Canal de Suez..... | 576 25 | 580 — |
| Crédit Lyonnais..... | 545 — | 542 50 | Russe 5 0/0 1870..... | 98 25 | 98 50 | Obligat. foncières 1879 3 %. | 484 — | 481 25 | | | |
| Crédit Foncier, act. 500 fr..... | 1358 75 | 1350 — | | | | Obligat. foncières 1 83 3 %. | 360 — | 378 — | | | |
| Crédit mobilier..... | 270 — | 265 — | | | | | | | | | |

| LIGNE DE L'ÉTAT | | | | | | LIGNE D'ORLÉANS | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|------------|-------------|------------|------------|---------------------------|------------|-------------|-----------|-----------|------------|-----------------------------------|-------------|------------|------------|-----------|-----------|---------------------------|------------------|-------------|------------|------------|-----------|------------|-----------|------------|
| SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS | | | | | | SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ | | | | | | SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR. | | | | | | SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS | | | | | | | | |
| STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | STATIONS | Omn. matin | Mixte matin | Omn. soir | Omn. soir | Expr. soir | STATIONS | Mixte matin | Mixte soir | Expr. soir | Omn. soir | Omn. soir | Expr. soir | STATIONS | Expr. matin | Omn. matin | Omn. matin | Omn. soir | Expr. soir | Omn. soir | Expr. soir |
| Saumur(ort.) | 2 06 | 6 39 | 8 31 | 10 31 | 1 39 | Saumur(ort.) | 6 53 | 8 31 | 10 31 | 8 34 | 8 30 | Saumur(ort.) | 7 57 | 11 54 | 1 33 | 3 06 | 5 42 | 11 5 | Saumur..... | 3 03 | 6 55 | 9 12 | 1 13 | 3 31 | 7 16 | 10 40 |
| Saumur(état.) | 6 50 | 8 31 | 10 31 | 8 31 | 4 13 | Saumur(état.) | 6 50 | 8 31 | 10 31 | 8 30 | 8 30 | Vivry..... | 8 10 | 12 09 | 3 18 | 5 54 | 8 30 | | St-Martin..... | 7 08 | 9 26 | 1 25 | 3 47 | 7 27 | | |
| Nantillyhalte..... | 7 03 | 8 37 | 10 45 | 8 43 | 4 26 | Nantilly..... | 7 03 | 8 37 | 10 45 | 8 43 | 8 43 | Blou..... | 8 19 | 12 18 | 3 27 | 6 03 | 8 43 | | St-Clément..... | 7 15 | 9 33 | 1 35 | 3 54 | 7 34 | | |
| Varr.-Chacé..... | 7 09 | 8 48 | 10 52 | 8 49 | 4 32 | Montreuil(a)..... | 7 29 | 9 19 | 11 52 | 9 08 | 9 08 | Vernantes..... | 8 32 | 12 31 | 3 40 | 6 14 | 8 43 | | Les Rosiers..... | 7 29 | 9 41 | 1 38 | 3 47 | 7 41 | | |
| Brézé-s.-Cyr..... | 7 17 | 9 02 | 11 11 | 8 56 | 4 39 | — (dép.)..... | 7 34 | 9 29 | 11 52 | 9 10 | 9 10 | NoyantMéon..... | 8 39 | 12 59 | 3 40 | 6 38 | 11 45 | | La Ménitré..... | 3 31 | 7 35 | 9 52 | 1 48 | 3 54 | 7 50 | 11 14 |
| Montreuil(a)..... | 2 34 | 7 29 | 9 19 | 11 15 | 2 07 | le Vaudelnay..... | 7 45 | 9 40 | 11 51 | 10 11 | 10 11 | Chât.-d-Loir..... | 10 07 | 2 14 | 2 57 | 5 09 | 7 45 | 12 32 | Angers..... | 3 58 | 8 23 | 10 41 | 2 30 | 4 19 | 8 34 | 11 57 |
| — (dép.)..... | 2 36 | 7 33 | 9 23 | 11 24 | 2 09 | Baugé..... | 7 56 | 9 50 | 12 02 | 10 22 | 10 22 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Thouars..... | 2 55 | 7 59 | 9 49 | 11 57 | 2 28 | Doué..... | 8 05 | 9 57 | 12 07 | 10 31 | 10 31 | | | | | | | | | | | | | | | |
| Loudun..... | 3 10 | 8 10 | 10 10 | 12 10 | 2 42 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Poitiers..... | 3 16 | 8 16 | 10 16 | 12 16 | 2 48 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet
Hôtel-de-Ville de Saumur, 19

Certifié par l'imprimeur soussigné.
18 MAIRIE

COFFRE-FORT

DE LA
MAISON HAFNER AÎNÉ

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,
PAUL GODET

IMPRIMEUR, SAUMUR.